

volonté nettement exprimée du Souverain Pontife ; aller au peuple, par nos paroles, par nos actes, par notre amour vrai et convaincu ; étudier et travailler chacun selon ses moyens ; donner l'exemple de la fidélité à nos devoirs d'état ; vivre simplement pour nous-mêmes, largement pour les autres, et faire en sorte, par notre charité mutuelle et par notre esprit de justice, que l'indigence ne soit pas connue parmi nous.

« Il faut, en même temps, combattre l'erreur, établir partout l'apostolat pour la vérité. En particulier, nous devons faire connaître aux foules et répandre partout les enseignements du Pape et la glorification du grand homme d'Assise. Nous devons, par des rapports exacts et historiques, montrer que l'époque actuelle se rapproche de plus d'une manière du caractère des temps où vécut saint François.

Nous devons faire toucher du doigt que le salut des classes populaires, leur indépendance et leur prospérité dans les siècles suivants ont été dus à la prédication et aux institutions de saint François et de saint Dominique. Nous devons leur montrer que les peuples se sont de nouveau perdus à mesure que faiblissaient et l'esprit de pauvreté volontaire et l'esprit de dévouement et de sacrifice. Nous devons les convaincre enfin, comme nous en sommes convaincus nous-mêmes, que l'association de toutes les forces vives du monde catholique dans le Tiers-Ordre franciscain doit inévitablement amener la prospérité et la paix dans les familles, la richesse dans les Etats, l'abondance dans les industries et dans le commerce, l'efflorescence dans les arts et dans les belles-lettres, la liberté dans les lois, l'égalité dans la considération de tous les hommes, la fraternité de toutes les nations.

« Notre conviction et notre amour attireront vers nous leurs cœurs, et, bien plus tôt que nous ne le croyons nous-mêmes, beaucoup de loups seront changés en « frère l'agneau, » et l'histoire de la conversion du méchant homme du mont Alverne se répètera tous les jours.

« Il faut dissiper les préjugés qui considèrent le Tiers-Ordre comme imposant une vie de reclus, la tristesse perpétuelle et l'esprit morose.

« Non, tels ne sont ni l'esprit, ni la nature du Tiers-Ordre. Mais il est de sa nature de s'épandre, de s'implanter et de s'épanouir dans l'âme, dans la vie familiale, dans les mœurs et dans